



Association Canine Territoriale Corse

Associu Caninu Corsu

Affiliée à la Société Centrale Canine agréée par le Ministère de l'Agriculture

Siège social : Chez M. Mignot, chez Corse Cloisons - LD Panchetta - 20167 SARROLA-CARCOPINO

E-mail : president.caninecorse@yahoo.fr - Tél. 06 16 17 51 37



EXPOSITION CANINE NATIONALE

avec attribution du CACS de la SCC

CAURO

Stade de Cauro, Chemin départemental 27 - 20117 CAURO



Dimanche 11 Juin 2023

Les chiens inscrits à l'exposition et devant être confirmés le seront

PENDANT l'exposition

L'exposition aura lieu de 8h30 à 18h00



Trophée Isule Surelle

Entre la Corse et la Sardaigne

Renseignement : secretariat.caninecorse@yahoo.com

Challenge Champion Corse

Engagements à adresser à :

CEDIA - Exposition de Corse
67 rue du G^{al} Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

Païement à l'ordre de l'ACT Corse

Engagement sur Internet : <https://cedia.fr>
(païement sécurisé)

Renseignements :

Mme Florence Orsoni : 06 17 76 48 51

Mme Isabelle Foata : 06 86 71 69 14
(français et italien)

Mme Jackie Gregori 06 22 71 49 64

Renseignements :
secretariat.caninecorse@yahoo.com

ENTREE GRATUITE

JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les disponibilités des juges.

1^{ER} GROUPE :

Berge Blanc Suisse, Berger des Pyrénées, Chien de Berger Catalan, Colley, Berger de Brie, Chien de Berger Belge, Kelpie Australien, Border Collie, Berger de Picardie, Bobtail, Bouvier des Flandres, Schipperke, Shetland, Chien Loup Tchèque et autres races du groupe M. MATTERA

2^E GROUPE :

Shar Pei M. KLEIN
Mâtin Napolitain, Dogue de Bordeaux, Terre Neuve, Landseer, Dogue Allemand, Terrier Noir Russe, Cane Corso, Dogue Argentin, Bulldog Anglais, Bouviers Suisses, Hovawart, Boxer, Berger d'Anatolie, Saint Bernard, Rottweiler, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Bullmastiff Mastiff M. MATTERA
Pinscher-Schnauzer, Dobermann, Mâtin Espagnol, Léonberg, Dogue du Tibet, Sarplaninac, et autres races du groupe M. BARENNE

3^E GROUPE :

Dandie Dinmont, Scottish Terrier M. KLEIN
Cairn, Skye, West Highland White Terrier, Bull Terrier M. MATTERA
Yorkshire Terrier, Fox Terrier, Airedale Terrier, Terrier Brésilien, Terriers Irlandais, Staffordshire American, Staffordshire Bull Terrier, Cesky Terrier, Silky Terrier, Bedlington Terrier, Border Terrier, Terriers Anglais, Norfolk Terrier, Terrier Japonais et autres races du groupe M. BARENNE

4^E GROUPE :

Tout le groupe M. MATTERA

5^E GROUPE :

Basenji M. MATTERA
SPECIALE Spitz Allemands et Italien M. BARENNE
Akita Inu, Akita Américain, Chow Chow, Eurasier, Chien de Canaan, Chien nu du Mexique et du Pérou, Chien du Pharaon, Podencos, Cirneco de l'Etna, Laïka, Berger Finnois de Laponie, Samoyède et autres races du groupe M. KLEIN

6^E GROUPE :

Dalmatien M. KLEIN
Griffons Vendéen, Chien d'Artois, Basset Artésien Normand, Bleu de Gascogne, Porcelaine, Gascon Saintongeois, Fauves de Bretagne, Basset des Alpes, Beagle Harrier, Beagle, Harrier, Rhodesian Ridgeback, Bruno du Jura, Anglo Français de Petite Venerie, Chien Courant Italien, Basset Hound, Chien de Saint Hubert, Griffon Nivernais et autres races du groupe M. MATTERA

7^E GROUPE :

SPECIALE Braque Allemand, Setter Anglais, Braque français, Braque italien, Spinone, Braque de l'Ariège, Epagneul Breton, Epagneul Picard et races du groupe M. TOULET

8^E GROUPE :

Retrievers, Cocker Anglais, Barbet et autres races du groupe M. BARENNE

9^E GROUPE :

Caniche, Lhasa Apso, Shih Tzu, Terrier du Tibet M. BARENNE
Chihuahua, Coton de Tuléar, Epagneul Japonais, Epagneul Nain Continental M. MATTERA
Bichons, Chien Chinois à crête, Pékinois, et autres races du groupe M. KLEIN

10^E GROUPE :

Tout le groupe M. MATTERA

RACES NON RECONNUES PAR LA FCI :

SPECIALE Corsinu M. ROSSI
Briquet de Provence, Bruno St Hubert Français M. MATTERA
Autres races M. BARENNE

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : 20 MAI 2023 (date de réception)

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES NATIONALES

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

HORAIRES - L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 8h30.

SORTIE DES CHIENS - Les chiens ne participant pas au ring d'honneur devront quitter l'exposition après les jugements.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur: le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage; les principales récompenses obtenues par l'élevage; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quel qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestaculation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens anorchidés, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que l'organisateur devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges. Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toute modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les dates prises en compte pour le calcul de l'âge sont la date anniversaire et le jour du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusive aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant: Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES

MEUTES (UNIQUEMENT pour les Races des Groupes 3 - 4 - 6

soumises à épreuves de Travail dans l'utilisation Chasse)

Ensemble de 6 chiens minimum appartenant au même propriétaire, chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement individuel.

TERRIERS - TECKELS: Le propriétaire doit engager au moins 3 des 6

chiens, présentés au jugement des meutes, en classe Travail (joindre les titres nécessaires pour accéder à la classe travail) ou justifier qu'il est titulaire d'une attestation de meute.

TECKELS: Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

CHIENS COURANTS: Les chiens composant la meute doivent être de même race et variété, sans distinction de sexe.

Meute classe travail: doit avoir au moins trois des six chiens courants, présentés au jugement des meutes, en classe travail ou l'ensemble des chiens appartenant à un équipage titulaire d'une attestation de meute (joindre les justificatifs à l'engagement).

Meute classe ouverte: ne comprend pas au moins 3 chiens courants en classe travail.

LOT D'AFFIXE - (inscription sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR - (inscription sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (mini.) à 5 (maxi.) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS «NE CONCOURANT PAS» - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale Corse par chèque bancaire ou mandat. Aucun remboursement après l'impression du catalogue. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS: La clôture des engagements est fixée au 20 mai 2023 (avec changement de tarif au 6 mai). Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS:

1° des engagements:

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition):

- a) ceux refusés par le «Service Vétérinaire»;
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite;
- d) ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès qu'ils sont prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S.: Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S.:

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent», le (la) Meilleur(e) Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent».

BOS (Best Opposite Sexe):

Le B.O.S. est attribué au mâle ou à la femelle de sexe opposé à celui qui vient d'obtenir le B.O.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés «Meilleur de Race» seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation: **12 mois sauf**

Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Filas Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, de St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovavart,	
Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
Gr 3 : Staffordshire Américain	15 mois
Gr 4 : Teckels standard, nain, Kaninchen	15 mois
Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimau du Groenland	15 mois
Gr 6 : Rhodesian Ridgeback	15 mois
Gr 8 : Retrievers	15 mois
Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 105 € qui restera acquise à l'organisateur si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées:

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - L'organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'organisateur ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I - les exposants venant de l'étranger doivent respecter la réglementation en vigueur relative aux échanges intra-communautaires et importations en provenance des pays tiers de carnivores domestiques (vaccination antirabique, visite vétérinaire, titrage sérologique le cas échéant), et être en possession des documents sanitaires exigés pour ces déplacements.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

**CONCERNANT LA CAUDECTOMIE, L'OTECTOMIE, AINSI QUE LES OBLIGATIONS SANITAIRES
S'IMPOSANT AUX CHIENS DE 2^e CATEGORIE, VEUILLEZ CONSULTER LE REGLEMENT SUR LE SITE DE LA SCC
<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>.**

EXPOSITION CANINE NATIONALE DE CAURO

le 11 Juin 2023

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la **avant le 20 mai 2023** à: CEDIA - Exposition de Corse - 67 rue du G^{al} Leclerc - 67202 WOLFISHEIMJoindre impérativement: - **Votre règlement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale Corse**

- la photocopie des justificatifs (champion et travail),

- la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étranger**Il n'y aura pas de carte d'exposant par courrier. Votre e-carte sera disponible quelques jours avant l'exposition**

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue. Attention aux précisions indispensables pour certaines races. Classes Travail et Champion: voir au verso

Ne rien inscrire

N° tatouage ou transpondeur: _____

N° Livre d'Origines: _____

Nom du chien: _____

Race: _____

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Nature du poil : Bergers Blanc Suisse, Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Collies, Montagne Portugais, Saint-Bernard, Teckels, Braques de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Segugios Italianos, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Russkiy Toy.	Poids : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.
---	--	--	--	--

Date de naissance: _____ Sexe: _____

Nom du père: _____

Nom de la mère: _____

Producteur: _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____ Pays: _____

Téléphone: _____ Mail: _____

Indispensable pour recevoir votre carte d'exposantCLASSE D'ENGAGEMENT: Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Baby Vétéran Ne Concourant pas Meute Couple Paire CONFIRMATION pour les chiens exposés (gratuite) CONFIRMATION pour les chiens non exposés (40 €)

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS		Sommes adressées
1 ^{er} chien (catalogue compris)	38 €	
2 ^e et 3 ^e chien (chacun)	30 €	
4 ^e chien et suivants (chacun)	25 €	
Puppy / Vétéran (chacun)	15 €	
Baby	10 €	
Chien ne concourant pas (chacun)	10 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle	60 €	
Chien supplémentaire dans la meute	10 €	
Paire/Couple	10 €	
Lot d'affixe / Lot de reproducteur 15 € (inscription et paiement sur place le jour de l'exposition)		
indiquez le nom du 2 ^e chien du couple ou de la paire: _____		
Confirmation seule inscription obligatoire. Avec horaire de passage	40 €	
ADHÉRENTS ACT Corse à jour de cotisation: Réduction de 20% sur le montant total de vos engagements N° d'adhérent: _____		
Total global		
Reste à verser:		
Par <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CCP Libellé au nom de l'A.C.T. Corse		

Lot d'affixe / Lot de reproducteur: 15 € (*inscription sur place le jour de l'exposition*)

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement l'organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Les chiens non retenus pour le Ring d'Honneur doivent quitter l'exposition après leur jugement.

Fait à _____

le _____

Signature du propriétaire: _____

**CLÔTURE IRRÉVOCABLE
DES ENGAGEMENTS:
20 MAI 2023
(date de réception)**

Entrée gratuite

POUR LES ENGAGEMENTS :

• En classe Champion, joindre **obligatoirement** la photocopie du titre homologué avant la date de clôture des engagements

• En classe Travail, joindre **obligatoirement** la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement ou au plus tard à la clôture des engagements, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.

BULLETIN D'ADHESION 2023 A L'ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE CORSE

nouvelle adhésion

Adhésion en qualité de :

membre individuel : 20.00 €

Renouvellement d'adhésion

membre «couple» : 30.00 €

membre bienfaiteur :

Pour une nouvelle adhésion :

nom du parrain :

Pour un renouvellement d'adhésion :

N° d'adhérent(s) : et

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville Pays

Tél. Fax mobile E-mail

Race possédée

Membre du Club d'Utilisation..... N° d'affiliation

Discipline(s) pratiquée(s).....

Règlement à l'ordre de : Association Canine Territoriale Corse

espèces chèque mandat cash

A l'adresse suivante :

MIGNOT Jean-Claude

Chez Corse Cloisons - LD Panchetta
20167 SARROLA - CARCOPINO

Je souhaite adhérer à l'A.C.T Corse

Date :

signature

En devenant membre de l'ACT Corse, vous nous aidez à mener à bien notre mission : promouvoir le chien de race.

Vous bénéficiez des avantages suivants : envoi automatique des feuilles d'engagement, informations, bulletins de liaison.

Informatique et liberté : les informations contenues dans le présent document sont destinées à nos propres fichiers et à l'établissement de statistiques générales. Vous pouvez demander communication des renseignements vous concernant contenues dans ces fichiers et le cas échéant, les faire rectifier (loi 78-17 du 6 janvier 1978)



ROYAL CANIN®